

TARIFS

< Activités enfance 2022/2023



La fréquentation de votre enfant aux activités municipales est soumise à une obligation de réservation. Le paiement est dû à la fin du mois, en fonction des services réservés et/ou fréquentés.

Moyens de paiements : Prélèvement automatique, en ligne par carte bancaire sur le site : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieEsbly77450/accueil>, chèque à l'ordre de la Régie de recettes scolaires et parascolaires de la ville d'Esbly, espèces ou CESU (ce dernier n'étant pas accepté pour la restauration scolaire).

Les réservations se font sur le portail destiné aux familles par internet selon le calendrier des réservations. Vous pouvez également contacter la Mairie d'Esbly au 01.64.63.44.00.

Comme stipulé dans la délibération du Conseil municipal du 30 juin 2021 et dans le but de responsabiliser les familles sur le respect des horaires et des inscriptions des services municipaux d'accueils, des pénalités financières seront appliquées dans les 2 cas suivants :

- ✓ Majoration « enfant non inscrit » : 5€ / famille / jour
- ✓ Pénalité financière « enfant non repris au-delà de 19h00 » : 5€ / enfant / quart d'heure débuté

RESTAURATION SCOLAIRE < Prix par enfant et par repas

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	3.30 €	3.16 €	3.07 €
15 001 à 22 000 €	3.65 €	3.53 €	3.43 €
22 001 à 33 000 €	4.03 €	3.94 €	3.85 €
33 001 à 41 000 €	4.35 €	4.20 €	4.08 €
41 001 à 50 000 €	4.57 €	4.40 €	4.27 €
50 001 à 60 000 €	4.80 €	4.63 €	4.49 €
60 001 à 70 000 €	5.05 €	4.88 €	4.74 €
Plus de 70 000 €	5.35 €	5.18 €	5.04 €
P.A.I ** (Protocole d'Accueil Individualisé)	2.23 €		
Non Esblygeois	11.52 €		

** Dans le cadre d'un P.A.I, le tarif ne comprend que l'accueil et la surveillance de l'enfant, sans fourniture de repas.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Matin/Soir)

< Prix par enfant et par jour - comprend le goûter

Barème*	Accueil matin	Accueil soir
De 0 à 22 000 €	1.67 €	2.78 €
De 22 001 à 50 000 €	1.75€	2.92€
De 50 001 à 70 000 €	1.83 €	3.05 €
Plus de 70 000 €	1.91 €	3.18 €
Non Esblygeois	3.82 €	6.37 €



ACCUEIL A LA JOURNÉE (Mercredis et vacances scolaires)

< Prix par enfant et par journée - comprend le repas, le goûter et les sorties

Barème*	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
De 0 à 15 000 €	7.44 €	7.21 €	6.84 €
15 001 à 22 000 €	9.83 €	9.54 €	9.05 €
22 001 à 33 000 €	12.59 €	12.21 €	11.60 €
33 001 à 41 000 €	14.16 €	13.74 €	13.06 €
41 001 à 50 000 €	15.29 €	14.83 €	14.08 €
50 001 à 60 000 €	17.56 €	17.04 €	16.18 €
60 001 à 70 000 €	19.12 €	18.57 €	17.92 €
Plus de 70 000 €	21.25 €	20.36 €	19.12 €
Non Esblygeois	25.00 €	23.00 €	21.00 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES < Prix par enfant et par jour

Barème*	Service Passerelle (1) (avec assoc. partenaire)	Etude dirigée Champs Forts (2)	Complément après étude (sans passerelle)
De 0 à 22 000 €	1.00 €	3.00 €	1.39 €
De 22 001 à 50 000 €			1.46 €
De 50 001 à 70 000 €			1.52 €
Plus de 70 000 €			1.59 €
Non Esblygeois	2.00 €		3.18 €



*Revenu annuel sur la base du référentiel de la C.A.F. Fournir impérativement la dernière attestation de paiement C.A.F et à défaut d'affiliation le dernier avis d'imposition.

LE SERVICE « PASSERELLE » AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE D'ESBLY

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, la municipalité a souhaité mettre en œuvre un nouveau service municipal pour les familles esblygeoises, le service « passerelle ».

Ce service propose aux familles Esblygeoises l'accompagnement de leurs enfants en pédibus par les animateurs de l'accueil de loisirs aux activités proposées par les associations sportives et culturelles Esblygeoises

Les horaires seront variables en fonction des différentes associations avec lesquelles un accord pourra être mis en place, sous réserve de l'inscription de l'enfant auprès de l'association ainsi qu'aux services municipaux d'accueils et d'un nombre d'enfants suffisants pour constituer le groupe (Engagement des familles à l'année cf. grille tarifaire).

Dans le cadre de l'activité associative, l'enfant sera placé sous la responsabilité exclusive de l'association.

LES ETUDES DIRIGÉES A L'ÉCOLE DES CHAMPS FORTS

La municipalité propose depuis le 8 novembre 2021, l'étude dirigée à l'école élémentaire des Champs Forts.

Dans ce cadre, la gestion de ce service sera réalisée par les services municipaux, par souci d'équité, sur les mêmes principes que le service associatif en place à l'École du Centre, les lundis, mardis et jeudis.

Le goûter doit être fourni par les familles qui s'engageront pour le semestre : 1er semestre de septembre jusqu'à fin janvier, 2ème semestre début février jusqu'à la fin juin (Cf. grille tarifaire).

De plus, un nouveau tarif spécifique est proposé pour l'accueil périscolaire du soir après l'étude dirigée (Centre et Champs Forts).



Calendrier des réservations***

< Activités enfance 2022/2023

Période	Réservations ouvertes		Post Paiement			
	Du	Jusqu'au	Dates de paiement		Date de prélèvement	Transmission des impayés au Trésor Public
			du	jusqu'au		
VACANCES AOUT 2022	Jeudi 2 juin	Mardi 14 juin	Lundi 5 septembre	Samedi 17 septembre	Samedi 17 septembre	Vendredi 30 septembre
SEPTEMBRE 2022	Mercredi 3 août	Mardi 16 août	Mercredi 5 octobre	Mardi 18 octobre	Mardi 18 octobre	Lundi 31 octobre
OCTOBRE VACANCES TOUSSAINT 2022	Lundi 5 septembre	Samedi 17 septembre	Mercredi 2 novembre	Mercredi 16 novembre	Mercredi 16 novembre	Mercredi 30 novembre
NOVEMBRE 2022	Mercredi 5 octobre	Mardi 18 octobre	Lundi 5 décembre	Samedi 17 décembre	Samedi 17 décembre	Vendredi 30 décembre
DECEMBRE VACANCES NOËL 2022	Mercredi 2 novembre	Mercredi 16 novembre	Mercredi 4 janvier	Mardi 17 janvier	Mardi 17 janvier	Mardi 31 janvier
JANVIER 2023	Lundi 5 décembre	Samedi 17 décembre	Jeudi 3 février	Mercredi 15 février	Mercredi 15 février	Mardi 28 février
FEVRIER VACANCES D'HIVER 2023	Mercredi 4 janvier	Mardi 17 janvier	Vendredi 3 mars	Mercredi 15 mars	Mercredi 15 mars	Vendredi 31 mars
MARS 2023	Vendredi 3 février	Mercredi 15 février	Mercredi 5 avril	Mercredi 19 avril	Mercredi 19 avril	Vendredi 28 avril
AVRIL VACANCES PRINTEMPS 2023	Vendredi 3 mars	Mercredi 15 mars	Mercredi 3 mai	Mercredi 17 mai	Mercredi 17 mai	Mercredi 31 mai
MAI 2023	Mercredi 5 avril	Mercredi 19 avril	Lundi 5 juin	Samedi 17 juin	Samedi 17 juin	Jeudi 30 juin
JUIN-JUILLET 2023	Mercredi 3 mai	Mercredi 17 mai	Jeudi 4 juillet	Mercredi 12 juillet	Mercredi 12 juillet	Jeudi 1 ^{er} août
VACANCES JUILLET 2023	Mercredi 3 mai	Mercredi 17 mai	Mercredi 2 août	Lundi 14 août	Lundi 14 août	Jeudi 31 août
VACANCES AOUT 2023	Mercredi 3 mai	Mercredi 17 mai	Lundi 4 septembre	Mercredi 13 septembre	Mercredi 13 septembre	Vendredi 29 septembre
SEPTEMBRE 2023	Mercredi 2 août	Lundi 14 août	Mercredi 4 octobre	Samedi 14 octobre	Samedi 14 octobre	Mardi 31 octobre

***Sous réserve de modifications, en cas de difficultés techniques notamment liées au portail réservé aux parents.

MAIRIE D'ESBLY – 7 rue Victor Hugo – CS 90184 – 77450 ESBLY

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h00

Pour toutes demandes de rajouts ou d'absences, merci de transmettre votre demande par courriel à :

ville.esbly@mairie-esbly.fr



PÔLE PETITE ENFANCE,
 ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION
 VILLE D'ESBLY

Avec le
 subventionnement de :

